



Dr Hélène Colombani
Présidente FNCS
Tél. : 06 68 05 94 20

Dr Frédéric Villebrun
Président USMCS
Tél. : 06 85 20 83 67

Dr Alain Beaupin
Président IJFR
Tél. : 06 62 98 22 62

Dr Richard Lopez
Président FabCds
Tél. : 06 08 28 40 81

Montreuil, le 24 mars 2023

Communiqué de presse

Ordonnance pour la Cour des comptes : Changer de lunettes

Les soins de premier recours auscultés une nouvelle fois. Les « sages » de la Cour des comptes dans leur rapport « [Décentralisation, 40 après](#) » se transforment en inquisiteurs du modèle des Centres de Santé portés par des collectivités locales. Ce modèle – en plein développement – ne serait pas rationnel économiquement voire il n’aurait pas prouvé son efficacité. A croire que les exécutifs locaux optant pour des centres de santé seraient hors sol.

Au contraire ! Ces élu.e.s se mobilisent pour l’accès aux soins de leurs concitoyens. Face à l’état dégradé de la médecine primaire, elles et ils décident de structurer une première ligne de recours répondant aux besoins de prévention et de soins de la population comme il en existe dans d’autres pays comparables.

Les représentants des centres de santé et de leurs professionnels **invitent les sages à entendre les Français en colère par manque de médecins traitants**, ils sont 6 millions dans ce cas.

87 % du territoire français est considéré comme sous-dense par les agences régionales de santé. La situation est tellement critique que le magazine « Que choisir »¹ a publié en novembre 2022 une carte interactive de l’état déplorable de l’accès géographique et financier aux soins en France. **15 millions de Français** rencontrent des difficultés pour accéder à un médecin généraliste mais aussi à des spécialistes, et autres professionnels de Santé

La juridiction financière est-elle capable de calculer le coût de la perte de chance et de ces vies saccagées, de ces territoires abandonnés ?

Les centres de santé et leurs professionnels proposent de changer **enfin** l’angle de vision et d’analyse en partant des **usagers et de leurs besoins** et non d’une soi-disant rationalité budgétaire qui, depuis des années, emmène notre système de santé dans le mur.

Rationalité budgétaire alléguée par la Cour des comptes, mais myopie avérée en réalité.

Les élus, les habitants et les professionnels montrent à la Cour des comptes l’ampleur de la réalité du pays, mais celle-ci s’obstine à garder son doigt posé sur les seuls chiffres des dépenses qu’elle voit. Myopie qui lui interdit de voir les économies produites par ces centres de santé, par le développement de la prévention et de prises en charges précoces et continues.

1 <https://www.quechoisir.org/action-ufc-que-choisir-l-ufc-que-choisir-devoile-la-carte-de-l-intolérable-fracture-sanitaire-les-pouvoirs-publics-vont-ils-engin-agir-pour-la-resorber-n103835/>

Il lui aurait fallu aller vérifier les effets mesurables en termes de bien-être pour les habitants et d'économies pour la sécurité sociale, ce qu'elle ne fait pas. Toutes proportions gardées, en matière de gastronomie, que penseraient nos concitoyens des conseils d'un guide culinaire qui ne connaîtrait d'un restaurant que sa comptabilité et n'y aurait jamais mis les pieds ?

Il est urgent de redéfinir la place des soins primaires, leur logique de maillage territorial et un nouveau modèle de financement.



Les centres de santé proposent une organisation pluriprofessionnelle, promeuvent les nouvelles organisations (IPA, médiateur social, assistant médical), sont initiateurs de dynamiques locales de prévention.

De nouvelles hypothèses d'organisation des soins de première ligne², de nouveaux modèles économiques, c'est ce dont nous avons besoin. Sortons des modèles actuels pour construire demain.

² <https://www.securite-sociale.fr/home/hcaam/zone-main-content/rapports-et-avis-1/rapport-hcaam-organisation-soins.html> - Avis et Rapport du Hcaam - Organisation des Soins de proximité : Garantir l'accès de tous à des soins de qualité